



« ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB DE L'ODET »

« CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2024 »

Règlement de l'épreuve

« L'Association Sportive du Golf de l'ODET » organise un championnat de Match Play par série.

1. Il est **ouvert aux membres de l'Association Sportive** à jour de leur cotisation et de leur licence.
2. Les **inscriptions se feront sur ISP** séparément pour les dames et messieurs.
3. Il n'y aura **pas droits de jeux** pour participer au championnat.
4. **Le championnat se déroulera entre le 25/06/2024 et le 13/10/2024**
5. La formule est **Match Play en brut pour les 1ères séries Dames et Messieurs et en net pour les 2/3/4et 5èmes séries.**

En net, la joueuse ou le joueur ayant l'index le plus élevé reçoit un nombre de coups rendus égal au 3/4 de la différence d'index entre les 2 joueurs.

L'index à prendre en compte est celui au jour de la clôture des inscriptions mentionné sur le tableau des rencontres.

6. **Exemple :**

Joueur A Index : 26,4 - joueur B index : 20,8

- Le nombre de coups rendus sera égal à : $(26,4 - 20,8) \times 3/4 = 4,2$ arrondi à l'unité la plus proche soit : 4.
- Les coups rendus seront répartis sur les trous les plus difficiles soit dans l'exemple les trous ayant les handicaps de 1 à 4.

7. **Les départs** se feront des boules tel que précisé ci-dessous. De même, les séries seront celles tel que précisé ci-dessous. Toutefois, en fonction du nombre d'inscrits, le Comité d'épreuve se réserve le droit de regrouper une ou plusieurs séries.

MESSIEURS

1ère série - Boules blanches - Index inférieur ou égal à 11,4

2ème série - **Boules jaunes** - Index de 11,5 à 18,4

3ème série - **Boules jaunes** - Index de 18,5 à 26,4

4ème série et 5ème série - **Boules bleues** - index de 26,5 à 54

DAMES

1ère série - **Boules bleues** - Index inférieur ou égal à 18,4

2ème série - **Boules rouges** - Index de 18,5 à 26,6

3ème série et 4ème série - **Boules rouges** - Index de 26,7 à 54

Les matchs du tableau se dérouleront en Match Play scratch. En cas d'égalité après 18 trous, le départage se fera en « mort subite », dans l'ordre des trous à partir du trou n°1.

Il s'agit d'une compétition par élimination directe.

Les joueurs/joueuses qui accèdent au match suivant sont les joueurs/joueuses ayant gagnés le match.

Si un joueur/une joueuse ayant gagné un match ne peut être présent/présente au match suivant, c'est le joueur/joueuse ayant perdu le match qui sera aligné/alignée lors ce match. Si ce joueur/cette joueuse ne peut être présent/présente au match suivant, le tirage au sort parmi les joueurs/joueuses ayant perdu déterminera celui/celle qui jouera le match suivant.

Le perdant du match sur le tournoi principal (partie droite des tableaux) bascule sur la consolante /matches de classement (partie gauche des tableaux)

8. **Les joueurs se mettent d'accord pour fixer la date de leur match pour chaque phase du championnat** (ces phases seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits).

Les joueurs ayant connaissance de leur futur « co-compétiteur » pourront se mettre d'accord pour jouer leur Match Play avant le démarrage, initialement prévu, de la phase suivante.

Si à l'issue de chaque phase un match n'a pas eu lieu dans les délais impartis (ces phases sont délimitées et datées sur les tableaux des matchs) :

- **Le joueur qui ne pourra pas jouer devra déclarer forfait**
- **Si aucun des deux joueurs ne peut jouer, ils sont totalement éliminés.**

- Les joueurs/joueuses s'évertueront à planifier le plus rapidement possible leurs rencontres en jouant un maximum de matchs dans la semaine, mais aussi d'esprit sportif pour jouer le week-end pour tenir compte des joueurs en activité professionnelle.

FINALES : Elles seront jouées le dimanche 13 Octobre 2024
Une animation pour les autres joueurs sera également organisée ce même jour suivie de la remise des prix des trophées pour les finalistes et des lots pour l'animation.

9. Le comité d'épreuve est constitué de :

- Tanguy CALVEZ
- Marie-Lise DEROINE
- Vincent LUCAS

Il est seul juge pour appliquer ce règlement ou en modifier le contenu si les conditions l'exigent.

10. Accessibilité au terrain : Bluegreen facilitera les réservations pour les parties **(seulement après 15h en Juillet/Aout)**, et plus particulièrement informera les parties précédant 2 joueurs en Match Play afin de leur laisser le passage.

11. Remise des prix : La remise des prix aura lieu le 13/10/2024 Si un joueur récompensé est absent à la remise des prix, son prix sera conservé.

La Commission sportive.